



en faveur des personnels de l'éducation nationale

2022-2023

L'action sociale est une composante de la direction des ressources humaines.

Elle s'adresse aux fonctionnaires et agents de l'Etat, actifs ou retraités, ainsi qu'aux contractuels de droit public.

Les prestations d'action sociale ont un caractère facultatif : elles sont versées dans la limite des crédits disponibles à cet effet pour l'année civile en cours.

Elles ne peuvent donner lieu à rappel.

COORDONNEES

**Rectorat
DPAE 4 - Action Sociale**

6 rue de la Toussaint
67975 Strasbourg Cedex 9

*Accueil du public : 27 boulevard Poincaré
67000 Strasbourg*

03 88 23 35 85 / 03 88 23 35 89

ce.action-sociale@ac-strasbourg.fr

<http://www.ac-strasbourg.fr/pro/action-sociale-aides-financieres/>

Prestations proposées par le bureau d'action sociale du rectorat

AIDES AUX ENFANTS HANDICAPES

Sans conditions de ressources



- Allocation aux parents d'enfants handicapés de moins de 20 ans
- Allocation spéciale pour les enfants handicapés poursuivant des études ou un apprentissage entre 20 et 27 ans
- Séjours en centres de vacances spécialisés (sans limite d'âge)
- Participation aux frais de séjours en centres familiaux de vacances agréés et gîtes de France (jusqu'à 20 ans)

SUBVENTION POUR SEJOURS D'ENFANTS

Jusqu'à 18 ans et soumise à conditions de ressources



- Centres de vacances avec hébergement
- Centres de loisirs sans hébergement
- Centre familiaux de vacances agréés et gîtes de France
- Séjours mis en œuvre dans le cadre du système éducatif
- Séjours linguistiques
- Séjours en camping

Le délai de recevabilité du dossier est de 12 mois à compter de la date du début du séjour.

AIDES AUX ETUDES SUPERIEURES DES ENFANTS

Conditions de ressources : QF inférieur ou égal à 15 000 €



Date limite de dépôt du dossier complet au RECTORAT : le **14 octobre 2022**

CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL

Revenu Brut Global n-2 (ou revenu mondial)

Nombre de parts fiscales

(avis d'imposition 2022 sur revenus 2021)



CARTE CEZAM

La carte CEZAM donne accès directement ou par l'intermédiaire d'une billetterie à des réductions et des avantages dans les domaines touchant au temps libre des familles : culture, loisirs, sports, vacances, tourisme...

Coût de la carte au 1^{er} juillet 2022 : 9 € jusqu'au 31 décembre 2022 (offre d'été)



SUBVENTION REPAS

Dans les restaurants administratifs, tarif réduit en faveur des agents en activité, dont l'indice de rémunération n'excède pas 534 (Indice Nouveau Majoré) à compter du 01/09/2022.

AIDES A L'INSTALLATION DES PERSONNELS

Soumises à conditions de ressources



- Aide à l'accès au logement (logement locatif)
Le dossier doit être déposé dans les 6 mois qui suivent la date d'effet du bail.
- AIP-CIV (Aide à l'Installation des Personnels)
Changement de résidence (logement locatif ou acquisition) suite à l'affectation dans un établissement difficile.
Le délai de recevabilité du dossier est de 12 mois à compter de la date d'affectation.
- Logements locatifs : les préfets disposent d'un contingent de logements sociaux réservés aux fonctionnaires titulaires en activité.
Site : www.demande-logement-social.gouv.fr

AIDES FINANCIERES

Sans conditions de ressources



- Secours urgents et exceptionnels
- Prêts à court terme et sans intérêts
S'adresser aux assistants sociaux du service social des personnels : 03 88 23 35 29

CONSEILS BUDGETAIRES

Solutions pour découverts, surendettement, baisse de ressources...



S'adresser aux assistants sociaux du service social des personnels : 03 88 23 35 29 pour orientation vers une conseillère en économie sociale et familiale

IMPORTANT

**TOUT DOSSIER PARVENU INCOMPLET AU RECTORAT
OU APRES LA DATE LIMITE INDIQUEE
SERA REFUSE**

Autres prestations proposées

- **Garde d'enfants de moins de six ans** : tickets CESU
Site : www.cesu-fonctionpublique.fr

- **Chèques vacances**
Site : www.fonctionpublique-chequesvacances.fr
Tel : 0 806 80 20 15 (service gratuit + prix appel)

- **Aides à l'installation des personnels de l'Etat**
 - AIP
 - AIP-VillePrise en charge des frais d'installation des agents de l'Etat primo arrivants ou affectés en « quartiers prioritaires de la politique de la ville »
Le délai de recevabilité du dossier est de 24 mois après l'affectation et de 12 mois après la signature du bail.
Site : www.aip-fonctionpublique.fr

- **Pour les personnels retraités**
 - Aide au maintien à domicile
 - Aide au retour à domicile après hospitalisationSite : www.fonction-publique.gouv.fr/amd

- **SRIAS Grand Est** (Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale)
Participe à la mise en œuvre d'actions sociales qui visent à améliorer les conditions de vie des agents de l'État et de leurs familles, notamment dans les domaines de la restauration, du logement, de l'enfance et des loisirs, ainsi qu'à les aider à faire face à des situations difficiles.
Site : www.srias.grandest.fr

Actions menées avec le concours de la MGEN

- Intervention de travailleuses familiales, d'aides ménagères à domicile
- Equipements spéciaux pour personnels handicapés ainsi que pour les ayants-droit
- Aide à la participation aux colonies de vacances d'enfants handicapés

Téléphone MGEN : 3676